

les hommes et les femmes et les restitutions réciproques à faire, mais nous ne voulons pas nous écarter de la question principale, à l'admission des femmes à travailler dans les cours de justice, à laquelle nous sommes opposé. Nous avons dit qu'il n'y avait qu'une raison valable, mais nous la trouvons toujours valable: ce n'est pas leur place.

Notre confrère du "Mondi" sait bien qu'un homme est plus à sa place derrière le comptoir qu'une femme, entre un juge et des avocats. Que les femmes travaillent avec les hommes dans les bureaux comme dans les magasins, c'est inévitable et même fort plaisant; mais il y a limite à tout, nous ne sommes pas seul à le penser, et il y a assurément, à la porte d'un palais de justice, une limite que les femmes ne sauraient dépasser franchement que comme témoins, et encore leur invite-t-on chaque fois possible se désignerment.

Mr. Moncel Fabre, sténographe, fait maintenant partie de l'administration du Sténographe Canadien

Le sténographe officiel ne sont pas en opposition

à l'admission des femmes au Palais. Mr. Collin a écrit à la "Presse" pour plaider en faveur des femmes sténographes. Nous regrettons, pour lui qu'il ait pris l'article du "Mondi" du 13 décembre dernier, pour une correspondance.

Les trois axes de l'écriture

J e r j o  
 - L e p h e  
 1 b / e v p o ?  
 v r ...  
 U r v r  
 o r i d y i A  
 1 b - e - b e i ?  
 v A ...  
 p o f o b e r  
 - e k e i r  
 1 b / e v p o ?  
 v r ...

Miss E. Esthère  
 - "Le Recueil Littéraire"

Nous avons reçu un exemplaire de la nouvelle édition de la méthode de sténographie de Mr. J. M. Brown. Cette édition est approvisionnée par les méthodes de l'enseignement à Londres.

Nous remercions l'auteur.